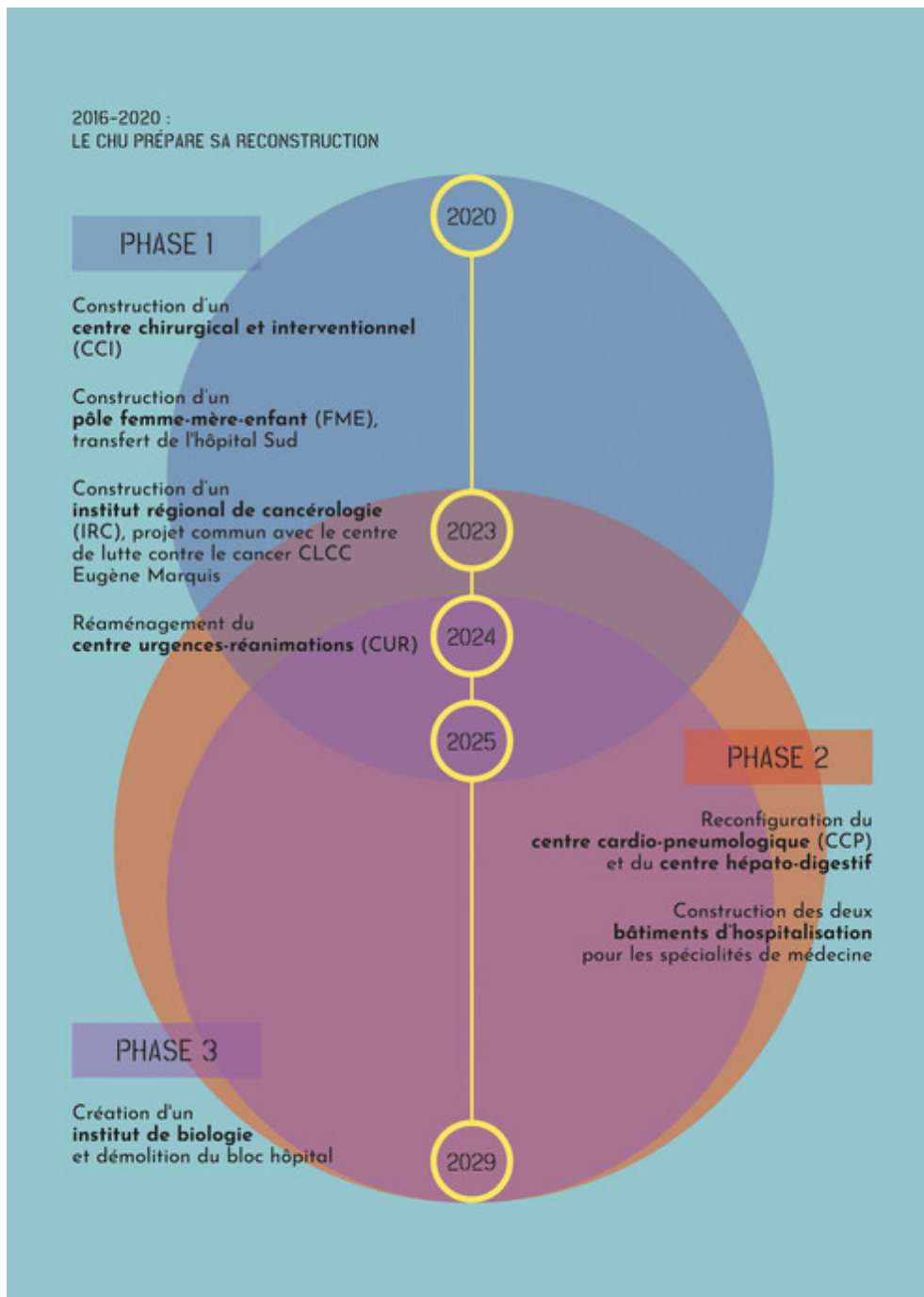




Les étapes de la reconstruction

Évalué à 761 M€, le projet de reconstruction #NouveauCHURennes comprendra plusieurs opérations déclinées en 3 phases (comprenant des travaux de démolition, réhabilitation et construction de bâtiments neufs structurants).

Chronologie du projet de reconstruction



Phase 1 : la construction du plateau technique chirurgical et interventionnel, du pôle femme-mère-enfant et d'un institut régional de cancérologie (2020-2025)

- > **La construction d'un centre chirurgical et interventionnel (CCI)** intégrant les salles opératoires, les salles interventionnelles et d'endoscopie, les hospitalisations de soins critiques (réanimations,USIC, ...) et les hospitalisations de soins spécialisés de chirurgie, le centre ambulatoire, la stérilisation et l'hélistation ;
- > **La construction d'un pôle femme-mère-enfant (FME)** abritant les activités de pédiatrie, de néonatalogie et de gynécologie-obstétrique (urgences, consultations, hôpitaux de jour, PMA, génétique médicale, bloc obstétrical, soins critiques pédiatriques, hospitalisations pédiatriques et gynécologiques, maternité de niveau 3) ;
- > **La construction d'un Institut régional de cancérologie (IRC), projet immobilier commun avec le centre de lutte contre le cancer CLCC – Eugène Marquis**, pour les activités ambulatoires de consultations, d'hôpitaux de jour, de soins de support, de radiothérapie, une pharmacie ainsi qu'un laboratoire de biologie et de recherche spécialisé en cancérologie ;
- > **Le réaménagement du centre urgences-réanimations (CUR)** avec la restructuration de l'accueil des urgences adultes, le développement d'un pôle d'imagerie non-programmée.

Phase 2 : les plateaux ambulatoires et les hospitalisations (2023-2029)

- > La reconfiguration du centre cardio pneumologique (CCP) pour accueillir un pôle d'imagerie multimodale (imagerie programmée et médecine nucléaire), ainsi que des activités ambulatoires et de spécialités.
La reconfiguration du pavillon Pointeau-Laennec (hépatologie-digestif...) pour les autres fonctions ambulatoires (hôpitaux de jour de spécialités médicales, consultations et explorations fonctionnelles associées à ces hôpitaux de jour, ensemble des activités associées à l'éducation thérapeutique et à la prévention) ;
- > La construction de **bâtiments d'hospitalisation pour les services de médecine de spécialités**.

Phase 3 : l'institut de biologie et la démolition de l'immeuble de grande hauteur (2024-2029)

- > La restructuration du bâtiment médico-technique (BMT) pour accueillir l'institut de biologie et la pharmacie ;
- > La démolition du bloc hôpital libérant ainsi un potentiel foncier pour un aménagement futur.

Site de Pontchaillou en 2029



Copyright : Even Conseil, CHU Rennes

Budget

Évalué à 761 M€ au total (toutes dépenses confondues fin d'opération), le projet de reconstruction du #NouveauCHURennes sur le site de Pontchaillou sera financé par autofinancement du CHU et par emprunt. Il a aussi obtenu un soutien financier de l'Etat de 87 M€, par décision de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 25 juillet 2019, et après avis favorable définitif du Comité interministériel pour la performance et la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) sur l'ensemble de projet.

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.
However, you can disable them at any time.

[✓ OK, ACCEPT ALL](#)

[PERSONALIZE](#)